

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Annie Fontaine

Adresse : 80, rue St-Laurent O, Longueuil

Courriel : afontaine@culturemonteregie.qc.ca

Nom de l'organisation : Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC)

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Absolument. Le point concernant la vitalité sociale nous interpelle particulièrement. On y parle de dévitalisation municipale et de décrochage scolaire. Les arts et la culture ont démontrés à plusieurs reprises que l'innovation dont fait preuve le secteur a des effets bénéfiques non négligeables pour atténuer ces problématiques. Il s'agit certes d'un moyen et non d'une fin en soi.

L'ancrage culturel permet à une communauté de se sentir appartenir à un milieu et ainsi de créer des rapprochements. Au niveau du décrochage scolaire, la pratique des arts dans le contexte scolaire ainsi que la fréquentation de lieux dédiés aux arts permet non seulement aux jeunes de développer rigueur et discipline mais aussi le développement de son esprit critique et de son estime de soi, élément primordial à l'épanouissement de la personne et de sa réussite.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

En tant que Conseil régional de la culture, nous sommes particulièrement sensibles au point suivant soulevé dans le document :

« Un rayonnement culturel exceptionnel, qui puise sa source dans tous les territoires et singularise le Québec dans son environnement nord-américain; »

Le Québec regorge d'une richesse remarquable (artistes, artisans, patrimoine etc.) qui est insuffisamment mise en valeur et soutenue. Nous croyons que cette force devrait être mise de l'avant pour positionner le Québec.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Nous sommes tout à fait d'accord sur le point de la complémentarité entre le rural et l'urbain. Principalement au niveau de l'information :

« La question du manque de couverture régionale se pose dans un contexte de convergence et de transformation profonde du paysage médiatique. Le rôle de l'information dans le développement des territoires et dans leur rapprochement incite à rechercher de nouvelles idées pour **valoriser l'information régionale** et pallier la sous-représentation des régions dans les médias traditionnels. »

Il faut voir les régions comme des territoires à part entière et non pas comme des sous communautés déniées d'intérêts. Cela part naturellement de la base, par les véhicules d'informations à doter de moyens plus substantielles pour se développer et créer des alliances stratégiques en ce sens.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Parmi les éléments ressortis, deux retiennent notre attention, soit l'importance de milieux de vie attrayant et l'ancrage culturel.

Pour « habiter » un territoire complètement, le milieu doit être animé d'une vie artistique et culturelle stimulante qui donne le goût de s'investir dans la communauté choisie.

C'est ainsi que l'on peut espérer créer un ancrage culturel chez la population « qui suscite l'attachement et la fierté des citoyens pour leur milieu de vie... C'est par la culture qu'une réappropriation collective de nos territoires est possible. »

Au niveau des principes, celui de l'**équité** nous semble majeur. Les régions périphériques souffrent d'un sous financement dans bien des domaines, dont celui de la culture. Il est temps de se préoccuper de cet enjeu alors que la population de ces régions ne cesse de s'accroître.

Aussi, le principe de la **modulation** qui prend en considération les particularités d'un territoire donné. En Montérégie, trois Conférences régionales des élus (CRÉ) cohabitent. Cette particularité doit pouvoir se traduire concrètement par des mécanismes et des moyens

financiers permettant à la région de pleinement se développer.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

ORIENTATION 4 : S'approprier

Propositions à prioriser :

- Sur le plan de la culture

« **Promouvoir l'apport de la culture et des artistes** dans l'innovation sociale et poser un regard neuf sur les **potentiels des territoires** (services, paysage, environnement, participation citoyenne, etc.). »

À notre avis, il reste beaucoup de choses à faire sur ce terrain. De la sensibilisation d'une part mais aussi des moyens financiers et une vision à élaborer.

- Sur le plan de l'information locale et régionale

« **Renforcer les capacités des médias communautaires et locaux**, par le biais de la formation; »

Ces médias sont sous financés. Leur importance n'est pas valorisée à bien des égards. On parle ici de formation mais leur donner un financement adéquat permettrait plus largement à ceux-ci de se développer à la mesure des besoins de la communauté qu'il dessert. Que ce soit en créant des plateformes de diffusion intégrant les nouveaux médias (tel que suggérer) ou par tout autre moyen jugé pertinent à chacun de ces médias.

Mandat de notre organisme :

Depuis 1977, le Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC) assiste, informe, regroupe et représente les professionnels de la culture en Montérégie. Par ses activités de formation, de concertation et de promotion, le Conseil facilite la réalisation des projets de ses membres et leur diffusion.

Nous croyons fermement au partenariat pour développer les arts et la culture sur notre territoire. Notre particularité régionale nous oblige à moduler nos actions sur trois territoires de CRÉ sans avoir les moyens financiers adéquats pour collaborer à la pleine mesure de notre potentiel.

Malgré tout, nous nous engageons, entre autre, auprès de nos partenaires pour la réalisation d'ententes spécifiques en culture, opérations majeures pour le développement culturel régional.

Nous agissons également à titre d'intermédiaire afin de mettre sur pied un Fonds régional pour les arts et les lettres réunissant les CRÉs et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Ce type de fonds est essentiel à la reconnaissance et la visibilité des artistes et créateurs en région. Il permet aussi de créer des rapprochements entre les œuvres et les citoyens pour ainsi établir un sentiment de fierté et d'appartenance à la région.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).